

## 2024 en quelques chiffres

# 1 781



## 1 781

Fin 2024, 1 781 sociétés de distribution de colis « last-mile » étaient déjà en ordre de notification sur BELparcel, en application de la loi sur les colis.



# 7

7ème



« Superviser l'application de la régulation numérique » est le nouvel et 7ème objectif du plan stratégique 2024-2026 de l'IBPT. Il est lié aux compétences que l'IBPT se voit attribuer dans le cadre des nombreux développements législatifs concernant le secteur numérique.

# 95 %



## 95 %

La couverture des réseaux fixes avec une vitesse de 1 Gbps (VHCN) est de 95 % en Belgique, ce qui est nettement supérieur à la moyenne européenne de 79 %.

## 120 750



En collaboration avec les autorités douanières, l'IBPT contrôle les équipements radioélectriques ou hertziens à l'entrée des frontières. En 2024, 120 750 équipements non conformes ont ainsi été bloqués par l'IBPT.



## Outils développés par l'IBPT

L'IBPT a développé plusieurs outils pratiques pour aider les utilisateurs à choisir des services performants aux meilleures conditions :

**Un simulateur tarifaire** : en encodant quelques données ou via son espace client, le consommateur peut trouver le plan tarifaire le plus avantageux correspondant le mieux à sa consommation ou à ses besoins.

[www.meilleurtarif.be](http://www.meilleurtarif.be)

**Un portail de données** où le consommateur peut trouver toutes les informations utiles pour comparer les opérateurs télécoms : des cartes de couverture mobile et fixe, une carte avec l'état d'avancement du déploiement des réseaux de fibre optique, un baromètre de la qualité et des informations sur l'expérience concrète des utilisateurs sur les réseaux mobiles belges.

[www.bipt-data.be/fr](http://www.bipt-data.be/fr)



**Un atlas postal** recensant, sur une carte interactive, les points de service postal des différents opérateurs ainsi que les services disponibles. Ce site permet aussi au consommateur de comparer les tarifs pour l'envoi d'un colis dans l'Union européenne.

[www.pointpostal.be](http://www.pointpostal.be)

**Sites d'information**

L'IBPT a mis en ligne également les sites d'information [parlons5G.be](http://parlons5G.be) et [infofibre.be](http://infofibre.be) qui fournissent au grand public, des informations utiles sur la 5G et la fibre optique.

[www.parlons5G.be](http://www.parlons5G.be)

[www.infofibre.be](http://www.infofibre.be)



Des questions ?

Services postaux  
Radioamateurs  
Radiocommunications maritimes

postalsector@ibpt.be  
ram@ibpt.be  
bmr@ibpt.be



Pour toutes questions

[info@ibpt.be](mailto:info@ibpt.be)

Retrouvez aussi l'IBPT sur les réseaux sociaux :

<https://www.linkedin.com/company/bipt>  
 <https://www.facebook.com/bipt.ibpt/>  
 <https://www.youtube.com/@bipt-ibpt>



Institut belge  
des services postaux et  
des télécommunications

INDÉPENDANCE  
FIABILITÉ  
TRANSPARENCE

## L'IBPT, en quelques mots

L'IBPT, l'Institut belge des services postaux et des télécommunications, est le régulateur fédéral des secteurs des postes et des télécommunications. Il veille également à la sécurité des infrastructures numériques et des plateformes en ligne. En région bilingue de Bruxelles-Capitale, l'IBPT est également compétent concernant certains services de médias.

Dans son domaine de travail, l'environnement numérique au sens large, l'IBPT poursuit sept objectifs qui, pour la plupart, découlent directement des cadres réglementaires européen et belge.

Pour réaliser ces objectifs, l'IBPT rédige tous les trois ans un plan stratégique. Ce plan détermine les axes stratégiques et les domaines de travail prioritaires de



l'IBPT. Le plan stratégique pour les années 2024 à 2026 s'appuie sur une ambition claire : favoriser un environnement numérique fiable, durable et concurrentiel pour tous.

### Envie de nous rejoindre ? Excellente idée !

L'IBPT est en quête de talents diversifiés. Rejoignez-nous en tant qu'ingénieur, juriste, économiste, technicien ou gestionnaire de dossiers, en consultant les offres sur le site [travaillerpour.be](https://travaillerpour.be).



Nos offres d'emploi sont également publiées sur nos pages LinkedIn et Facebook.

## Les temps forts de 2024

2024 s'est ouverte avec l'entrée en fonction d'un nouveau Conseil, composé de Michel Van Bellinghen (président), Bernardo Herman, Peggy Valcke et Stefaan Vyverman (membres). Ce Conseil renouvelé a posé les fondations de sa vision tactique en faisant paraître, le 29 mai 2024, son plan stratégique pour la période 2024-2026. S'inscrivant dans la continuité de celui qui l'a précédé, ce nouveau plan stratégique n'en a pas moins pris en considération les évolutions les plus récentes affectant tant les marchés que le cadre réglementaire belge.

Parmi les évolutions majeures de l'année 2024 figure l'extension des compétences de l'IBPT dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation numérique européenne. Désigné comme autorité compétente pour l'implémentation du règlement européen sur les services numériques (DSA) aux côtés d'autres régulateurs communautaires, l'IBPT a aussi été désigné comme Digital Services Coordinator (DSC). À ce titre, il



assure la coordination nationale de la surveillance par les différentes autorités compétentes du respect du DSA, entré en application le 17 février 2024.

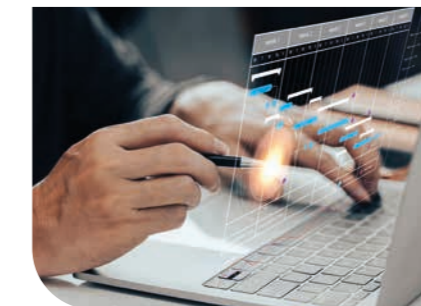
Parallèlement, le cadre réglementaire européen des communications électroniques est lui-même en pleine mutation, sous l'impulsion de plusieurs documents

prospectifs majeurs publiés en 2024 (parmi lesquels le Livre blanc de la Commission européenne « Comment maîtriser les besoins en infrastructures numériques de l'Europe ? »), qui annoncent une réforme en profondeur du cadre réglementaire actuel et, partant, de la régulation elle-même.



Au niveau belge, les opérateurs poursuivent le déploiement des réseaux fixes à très haute capacité (VHCN) et de la couverture 5G. Dans le cadre du déploiement des réseaux en fibre optique, l'IBPT surveille étroitement les projets de coopération entre opérateurs afin d'évaluer les implications sur le paysage concurrentiel et de s'assurer de sa conformité avec les règles de la concurrence.

Un autre évènement significatif sur le marché des communications électroniques a été le lancement, le 11 décembre 2024, d'une offre d'internet mobile au ni-



veau national et d'une offre d'internet fixe dans certaines parties du territoire bruxellois par le 4<sup>e</sup> opérateur mobile, DIGI. Bien que cette arrivée ait eu lieu fin d'année, des conséquences au niveau des prix de détail ont pu immédiatement être observées sur le marché mobile.

Sur le marché postal, l'année 2024 a été avant tout marquée par l'entrée en vigueur de la loi sur les colis, visant à améliorer les conditions de travail des livreurs de colis et à instaurer une concurrence durable dans le secteur de la distribution de colis. L'IBPT a activement collaboré à sa mise en œuvre, notamment à travers le développement, le lancement et ensuite la gestion de la plateforme BELparcel.

Pour l'IBPT, la fin de l'année 2024 aura aussi été l'occasion d'un changement important : le déménagement de ses équipes du siège central à Bruxelles dans de nouveaux locaux, correspondant aux normes énergétiques et environnementales actuelles.



Retrouvez le rapport annuel en ligne : <https://rapport-annuel.ibpt.be/>

